



Le bulletin de la commission NAT se réjouit de vous retrouver!

Dans cette cinquième édition, nous continuons de vous informer des évolutions intervenues récemment dans les politiques relevant de la commission NAT touchées par l'épidémie de COVID-19.

Depuis que la crise du coronavirus a éclaté, la principale question qui n'a cessé de tarauder les décideurs et la société dans son ensemble a été: «*Et maintenant, que faire?*». En dépit de la réduction apparente du nombre de victimes et du désir tant des pouvoirs publics que des citoyens de reprendre la vie telle qu'elle était, cette question demeure. Malheureusement, ce ne sont ni la science ni une argumentation raisonnable qui apportent une réponse mais, pire encore, la désinformation et la propagande sévissent sous nos yeux. Pour s'opposer à cette tendance, nous présenterons quelques exemples positifs que donnent directement des régions de l'UE, ainsi que les mesures prises par la Commission européenne.

Vous pouvez nous faire connaître votre histoire à l'adresse: covid19@cor.europa.eu, elle sera publiée sur le portail COVID-19 du CdR, et par la suite dans le présent bulletin d'information. Pour contacter directement le secrétariat de la commission NAT, nous vous prions de bien vouloir continuer à utiliser notre adresse électronique nat@cor.europa.eu. Et surtout, prenez bien soin de vous!

Ulrika Landergren (SE/RE), présidente de la commission NAT

Unir toutes les forces pour mettre au point un vaccin qui sauvera des vies

Lundi dernier, le 4 mai, la Commission européenne a accueilli une manifestation sans précédent: une téléconférence mondiale d'appel aux dons. Au cours de cet événement international, des chefs de gouvernements et d'entreprises ont annoncé leurs promesses de dons afin de mettre au point et de déployer partout dans le monde des outils de diagnostic, des traitements et des vaccins contre le coronavirus.

Plusieurs chefs d'État ou de gouvernement, des dirigeants d'organisations internationales et de fondations influentes devraient mobiliser des ressources importantes pour combler les déficits de financement immédiats afin de trouver des solutions innovantes et équitables.

L'objectif de cette manifestation est de lever 7,5 milliards d'EUR et de faire en sorte non seulement de mettre au point avant tout des moyens de sauver des vies mais aussi de rendre ceux-ci disponibles sur toute la planète et à un prix abordable. Aucune personne, aucune région, aucun pays ne peut être laissé pour compte.

Lien: https://global-response.europa.eu/programme_fr

La réserve rescEU est pleinement opérationnelle

Le 27 avril 2020, la première livraison de 90 000 masques de protection FFP2 en provenance du centre de distribution stratégique de rescEU situé en Roumanie est arrivée en Italie pour aider à équiper les travailleurs médicaux italiens dans leur lutte contre la pandémie de coronavirus. La Roumanie est

COR-2020-01737-03-00-TCD-TRA (EN) 1/6



Bulletin de la commission NAT COVID-19 Confinement



le premier État membre à héberger la nouvelle réserve rescEU de l'Union, qui porte sur du matériel médical. Cette livraison s'ajoute aux envois d'équipes de médecins et d'infirmières, ainsi qu'à ceux de stocks d'équipements effectués dans un cadre bilatéral et par le truchement du mécanisme de protection civile de l'Union. Dans les prochains jours, d'autres aides, concernant par exemple des respirateurs, seront acheminées vers d'autres États membres. L'UE couvre 100 % des coûts opérationnels.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE:

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_476

Fonds de solidarité de l'Union:

la Commission reçoit de l'Italie la première demande préliminaire d'intervention en lien avec la situation d'urgence sanitaire

L'Italie, qui est actuellement l'un des États membres les plus durement touchés, a été le premier d'entre eux à solliciter l'aide financière du Fonds de solidarité de l'Union pour lutter contre l'épidémie de coronavirus et ses conséquences (des informations plus détaillées seront fournies à cet égard dans les semaines à venir).

La Commission européenne regroupera toutes les demandes d'intervention liées à la COVID-19 jusqu'au 24 juin 2020. Elle les évaluera en une seule fois, de manière à garantir le traitement équitable de ces demandes et une répartition juste et équitable des ressources disponibles entre tous les États membres qui sont les plus durement touchés par cette situation d'urgence sanitaire.

Depuis le 1^{er} avril 2020, les États membres de l'Union peuvent solliciter une aide du Fonds de solidarité de l'UE également pour faire face à une situation d'urgence sanitaire. Le champ d'application du Fonds de solidarité a été élargi de manière à inclure aussi les urgences majeures de santé publique, et ce Fonds fait partie des instruments que la Commission a mis en place pour alléger la charge qui pèse sur les budgets des États membres. Ce Fonds dispose de 800 millions d'EUR pour 2020.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE:

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_753

Fonds de solidarité de l'Union au titre de la COVID-19:

https://ec.europa.eu/regional_policy/en/funding/solidarity-fund/covid-19 (en anglais)

Circuits de distribution de denrées alimentaires

Comme indiqué dans l'un de nos bulletins d'information précédents, les chaînes de distribution de denrées alimentaires dans l'ensemble de l'UE ont souffert au cours de la crise de la COVID-19. La situation peut s'avérer problématique dans les grandes villes. Aussi, certaines régions et municipalités s'efforcent d'accroître leur autosuffisance alimentaire en développant des plateformes qui permettent aux consommateurs de commander directement auprès des producteurs.

COR-2020-01737-03-00-TCD-TRA (EN) 2/6

Les structures de groupement d'achats de fruits et de légumes, ainsi que les groupes agricoles soutenus par la communauté, connaissent un pic de demande et fonctionnent à pleine capacité. Les agriculteurs cherchent à toucher directement les consommateurs pendant la crise, en partie pour compenser leurs pertes de revenus causées par la fermeture des restaurants.

La crise produit aussi des effets sur le comportement des consommateurs et sur la composition de nos menus. Dans un contexte de perturbation des échanges internationaux et d'épuisement des stocks de certains ingrédients exotiques, les citoyens doivent s'appuyer davantage sur les produits locaux et saisonniers et ils ont tendance à favoriser les plats locaux. Ceci aura-t-il une incidence sur notre manière d'acheter et de manger? L'avenir le dira...

Pour davantage d'information sur les initiatives en France: <https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/la-strategie-de-la-ferme-a-la-fourchette-simpose-delle-meme-en-france/>

Alimentation

Au cours de l'épidémie de COVID-19, il importe plus que jamais de se nourrir de manière équilibrée pour bâtir un système immunitaire robuste et réduire le risque que représentent pour chacun les maladies chroniques et les maladies infectieuses. Nous sommes encouragés à manger des aliments variés, frais et non transformés et à boire suffisamment d'eau pour obtenir notre dose quotidienne de vitamines, de minéraux, de fibres alimentaires, de protéines et d'antioxydants.

Pour davantage de conseils nutritionnels pour les adultes au cours de la pandémie de COVID-19, vous pouvez consulter le site suivant de l'OMS: <http://www.emro.who.int/fr/nutrition/nutrition-infocus/nutrition-advice-for-adults-during-the-covid-19-outbreak.html>

Aides d'État: la Commission autorise un régime de subventions directes d'un montant de 200 000 EUR visant à soutenir les secteurs de l'agriculture et de l'aquaculture dans la Région de Bruxelles-Capitale à la suite de la pandémie de coronavirus

La Commission européenne a autorisé un régime régional belge d'un montant de 200 000 EUR visant à soutenir les secteurs de l'agriculture et de l'aquaculture dans la Région de Bruxelles-Capitale dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Ce régime a été autorisé en vertu de l'encadrement temporaire des aides d'État adopté par la Commission le 19 mars 2020, tel que modifié le 3 avril 2020. Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive chargée de la politique de concurrence, s'est exprimée en ces termes: «Ce régime d'un montant de 200 000 EUR soutiendra les entreprises actives dans les secteurs de l'agriculture et de l'aquaculture dans la Région de Bruxelles-Capitale qui connaissent actuellement des difficultés en raison de la pandémie de coronavirus. Il contribuera à ce que ces entreprises puissent couvrir leurs besoins immédiats de liquidités afin de les aider à poursuivre

COR-2020-01737-03-00-TCD-TRA (EN) 3/6

leurs activités en cette période difficile. Nous poursuivons notre collaboration avec les États membres pour faire en sorte que des mesures nationales de soutien puissent être mises en place de façon coordonnée et efficace, dans le respect des règles de l'UE.» Le soutien en question prendra la forme de subventions et n'excédera pas 100 000 EUR par entreprise pour les entreprises du secteur agricole primaire et 120 000 EUR par entreprise pour celles du secteur de l'aquaculture.

Communiqué de presse: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_20_732

Exemples provenant des régions par l'intermédiaire de la plateforme d'échange COVID-19 du CdR

De nombreuses contributions en provenance des régions européennes nous parviennent par l'intermédiaire de notre plateforme d'échange COVID-19, laquelle nous renseigne sur les mesures supplémentaires prises par les gouvernements locaux et régionaux en complément des efforts des États membres:

L'Andalousie (Espagne) qui s'apprête à investir 1 milliard d'EUR dans le secteur de la santé et dans l'économie, présente un nouveau prototype de respirateur.

Les régions d'Espagne communiquent une série d'informations positives sur notre plateforme d'échange COVID-19. En Andalousie, le ministère de la santé et Info UMA ont été en mesure de concevoir un nouveau prototype de respirateur pour une meilleure assistance médicale. Le gouvernement de l'Andalousie a décidé d'injecter 1 milliard d'EUR dans le circuit économique de la région, dont 900 millions d'EUR sont alloués à l'aide aux PME, tandis que le reste sera consacré à la lutte contre la crise sanitaire. Le ministère régional de l'économie a lancé une plateforme qui met en relation les entreprises, les acteurs de la recherche et du développement et d'autres entités novatrices afin d'apporter des solutions rapides et efficaces pour lutter contre la COVID-19. Il a également approuvé un paquet de mesures d'un montant de 40 millions d'EUR pour venir en aide à plus de 150 000 travailleurs indépendants en Andalousie, qui prévoit également divers allègements fiscaux.

Sauver les librairies locales

Catalogne (Espagne): La coopérative SOM*, qui opère dans le secteur de la culture et de la communication, a lancé #LlibriesObertes, une initiative permettant aux citoyens d'acheter des livres et d'autres médias auprès de (petites) librairies locales qui ont dû fermer en raison du confinement et dont l'existence est en péril. Une fois que les magasins seront à nouveau ouverts, les clients pourront y retirer les produits qu'ils ont achetés.

La région espagnole de Castille et Léon lance un programme télévisé éducatif pour l'enseignement à domicile

Castille et Léon (Espagne): le gouvernement régional a lancé une nouvelle initiative à l'intention des enfants pour ces temps où sévit le coronavirus. Comme les enfants ne fréquentent plus leurs écoles, le gouvernement régional a lancé un programme télévisé éducatif pour l'enseignement à domicile.

salles de classe, il a été lancé le programme télévisé intitulé «Aprendiendo en casa: la hora educativa» (Apprendre à la maison: une heure d'éducation). L'on entend ainsi aider les enfants à poursuivre leur parcours d'apprentissage en dépit de la crise. La chaîne régionale diffusera tous les jours pendant 45 minutes divers thèmes éducatifs. Cette initiative s'adresse aux enfants de six à douze ans. D'importants éditeurs scolaires sont associés à la conception de ce contenu éducatif. En outre, le gouvernement local a mis en place nombre de services publics et de mesures économiques pour aider directement la population, telles que des allègements fiscaux et des reports de paiement, des subventions à la recherche sur la COVID-19 et des aides directes aux entreprises et aux particuliers.

Aide aux victimes de violences domestiques et intrafamiliales

Bruxelles (Belgique): au début du mois d'avril, à l'initiative du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), un hôtel bruxellois a accueilli ses premiers nouveaux occupants, des femmes victimes de violences intrafamiliales. Ce dispositif complète les offres d'hébergement déjà mises en place à Bruxelles dans les maisons d'accueil et refuges pour les femmes victimes de violences. Celles-ci devraient ainsi pouvoir trouver un endroit sûr et réconfortant, loin de la violence qu'elles subissent à leur domicile, ainsi qu'un accompagnement psychosocial de la part de professionnels. Face à ces problèmes de violence, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale et la COCOF ont mis sur pied une task force «Violence conjugale et intrafamiliale», ainsi qu'une conférence interministérielle «Droits des femmes».

Des volontaires pour soutenir les mesures contre la COVID-19

Gabrovo (Bulgarie): la municipalité de Gabrovo recrute des volontaires pour mener diverses activités afin de lutter contre la propagation de la COVID-19. Il s'agit notamment d'acheter et de livrer des denrées alimentaires, des médicaments et d'autres produits essentiels destinés aux personnes âgées, ainsi que de soutenir les campagnes d'information sur la manière de prévenir la propagation de la pandémie. En outre, l'entreprise textile MAC implantée à Gabrovo a commencé à produire des tenues de protection pour les professionnels de la santé.

Retrouvez d'autres récits sur la plateforme d'échange COVID-19:
<https://cor.europa.eu/fr/engage/Pages/COVID19-exchangeplatform.aspx>





Bulletin de la commission NAT COVID-19 Confinement



Les Nations unies invitent les dirigeants locaux à envoyer des vidéos sur leurs travaux sur les ODD et la COVID-19

Local2030, l'initiative du secrétaire général des Nations unies pour «localiser» les objectifs de développement durable, a récemment lancé la **série «Coups de projecteurs Local2030»**.

Grâce à de courtes vidéos, cette série vise à faciliter les échanges d'expériences entre les acteurs qui prennent part à la réponse locale à la crise de la COVID-19. Les villes et les régions du monde entier sont invitées à publier des vidéos de deux minutes qui font valoir leurs points de vue sur les principaux défis et les solutions innovantes mises au point au niveau local pour lutter contre l'épidémie. Les partenaires intéressés peuvent publier leur vidéo en utilisant le service Dropbox de Local2030 ou via Twitter au moyen des mots-clés **#Local2030 #SpothtSeries**. Les vidéos seront diffusées dans les médias «Local2030» et alimenteront le débat mondial sur la COVID-19.

Chaque semaine, une question brûlante sera abordée. Pour la semaine en cours (jusqu'au 12 mai), le débat portera essentiellement sur la **fourniture de services urbains essentiels**, avant de s'attacher la semaine prochaine (du 13 au 19 mai) à discuter **des moyens de subsistance et des économies locales** et au cours de la semaine suivante (du 20 au 26 mai) de la **vulnérabilité au sein des communautés locales**.

Personne de contact: martino.miraglia@un.org.

Liens web vers les histoires:

Initiative Local2030: <https://www.local2030.org/>

Série «Coups de projecteur Local2030»: <https://www.local2030.org/story/view/335>

Service Dropbox de l'initiative: <https://www.dropbox.com/request/EoPKrOeL0UhvTB3SDvPT>